

Code RNCP39005

Certifié par Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

Code NSF 331 : préparation, analyse médicale, appareillage

Date d'échéance d'enregistrement 26-05-2024

Nomenclature de niveau de qualification **Niveau 4**

Informations pratiques

PROGRESS SANTÉ

Contact : **Stéphanie CARLIER 01 44 54 24 24** s.carlier@progress-sante.com

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : s.carlier@progress-sante.com

Taux de réussite // 83% (session 2024)

Tarifs : Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Formation

Objectifs et contexte de la certification :

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie se situe dans une chaîne de prestations qui part de la prescription d'un professionnel de santé jusqu'à la réalisation d'un équipement généralement pris en charge par les organismes de couverture sociale.

Compétences délivrées par la formation :

RNCP39005BC01 - Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail

Monter les équipements d'optique-lunetterie

Retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie

Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures

Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie

Mise en situation professionnelle : 2 h 40 min

La mise en situation se déroule en présence du jury.

A partir de consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :

- une retouche manuelle de verres taillés,
- un relevé des paramètres de montage d'un équipement courant,
- une réparation de pièce cassée sur un équipement,
- des transpositions de prescriptions médicales,
- un montage glace,
- un montage cerclé,

l'ensemble des montages comprend des unifocaux et des multifocaux.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 2 h 40 min

RNCP39005BC02 - Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail

Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique

Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie

Mise en situation professionnelle : 1 h 25 min

La mise en situation professionnelle se déroule deux phases.

Première phase, durée 1h 15 min, en présence du jury et face à un porteur acteur, le candidat réalise :

- une vente d'équipement,
- un ajustage de la monture sur l'acteur,
- un relevé des acuités visuelles avec la compensation prescrite,
- une fiche de verre sur mesure.

Deuxième phase, durée 10 min, au terme de la vente le candidat justifie sa proposition commerciale au jury et répond à ses questions.

Questionnaire professionnel : 25 min

En présence d'un surveillant le candidat :

- renseigne un questionnaire professionnel,
- transpose des prescriptions médicales, afin d'évaluer les connaissances du candidat, indispensables à l'exercice de l'emploi, sur les éléments de réglementation, codification, lecture et analyse d'une prescription médicale pour un équipement correcteur de vue.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h 50 min

RNCP39005BC03 - Réaliser le suivi des dossiers de prise en charge et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

Gérer un dossier d'assuré en magasin d'optique-lunetterie de détail

Suivre les commandes et les mouvements de stock

Mise en situation professionnelle : 1 h 05 min

La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant.

Le candidat réalise une production de documents concernant :

- le traitement du volet de prise en charge de dossiers d'assurés,
- des opérations de vérification de documents commerciaux et de mise à jour du stock.

Entretien technique : 10 min

Le candidat répond aux questions du jury relatives à sa production réalisée pendant la mise en situation professionnelle.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h 15 min

Compétences attestées :

Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail

- Monter les équipements d'optique-lunetterie
- Retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie
- Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures
- Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie

Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

- Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail
- Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
- Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie

Réaliser le suivi des dossiers de prise en charge et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

- Gérer un dossier d'assuré en magasin d'optique-lunetterie de détail
- Suivre les commandes et les mouvements de stock

Activités visées :

ous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé et à partir de la prescription de l'ophtalmologiste, le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie vend et réalise un équipement répondant aux besoins et attentes des personnes, aussi bien en termes d'usage, de budget, de confort que d'esthétique.

Il fournit une prestation globale comprenant :

- l'accueil du public ;
- l'analyse de la demande ;
- les conseils techniques et esthétiques ;
- la formulation d'une offre personnalisée ;
- la remise du devis ;
- la gestion numérique du dossier assuré ;
- le suivi des commandes et des stocks ;
- la réalisation de l'équipement ;
- la livraison ;
- le service après-vente.

Les qualités principales attendues sont la polyvalence, le sens du relationnel, le sens de l'observation, de l'esthétique, l'organisation et la minutie.

Les contacts avec le public étant permanents, une posture adaptée à chaque situation est nécessaire, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Les conditions générales d'exercice de l'emploi se situent dans deux espaces distincts : la surface de vente et l'atelier.

Dans l'espace de vente le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie est en contact permanent avec le public, une posture adaptée à chaque situation est nécessaire, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française. Il intervient sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé. Il utilise des appareils de mesure, des outils informatiques dotés de logiciels spécifiques et du petit outillage pour l'ajustage de l'équipement à la livraison et les opérations rapides d'après-vente.

Dans l'atelier intégré au point de vente, il assure le montage et la réparation des équipements. Il utilise des appareils de mesure, des machines pour l'usinage, de l'outillage pour le montage et la réparation. La journée continue est couramment pratiquée et l'activité est répartie sur la semaine.

Les horaires sont généralement ceux des commerces de jour avec des amplitudes d'ouverture variables intégrant le samedi.

<p>Programme de Formation</p> <p>Enseignements généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture générale et expression - Anglais - Gestion - Mathématiques <p>Enseignements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la vision - Etude technique du système optique - Optique Géométrique - Prise de mesures - Réalisation technique - Contrôle équipement - Vente - Dossier Pro 	<p>Durée</p> <p>En alternance :</p> <p>Durée : 1 an soit 460 h Statut : Salarié Tarif : Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO de l'employeur) Contrat : CDD de 12 mois Formation : 2 jours par semaine en CFA et 3 jours par semaine chez un opticien</p>
<p>Méthodes mobilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace numérique de travail - ateliers d'optométrie et de montage - 9 salles de cours +1 salle de travail - écrans numériques 	<p>Rythme de l'alternance</p> <p>Emploi du temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année : 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise
<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Contrôle continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 contrôle de connaissance en début de cours à l'année - 2 devoir sur table d'une heure à l'année par matière - 2 BTS Blancs annuels 	<p>Suite de parcours post diplôme</p> <p>Poursuites des études :</p> <p>BTS Opticien Lunetier</p>
<p>Métiers et domaines d'activité</p> <p>Le titulaire du Titre Pro peut exercer les emplois suivants :</p> <p>magasin d'optique-lunetterie de détail</p> <p>Type d'emplois accessibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - monteur vendeur lunetier - monteur lunetier - monteur lunetier vendeur 	
<p>Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)</p> <p>Les Bac généraux sans les options</p> <ul style="list-style-type: none"> -SVT -Physique-Chimie -Maths <p>doivent passer par une classe préparatoire.</p> <p>Candidature en ligne ou sur site auprès des équipes d'admissions</p> <p>Entretien de motivation à la suite de la validation du dossier</p> <p>Délais de réponse de 15 jours</p>	<p>Admission définitive à la signature d'un contrat d'alternance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après la validation de la candidature par la commission de l'établissement - À la signature d'un contrat d'alternance - À signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les étudiants en initial <p>Rentrée</p> <p><i>Courant septembre (chaque année)</i></p>